

Ecrit par le 3 juillet 2024

Conseil Communautaire du Grand Avignon, le Budget principal 2022 voté à l'unanimité



Même si Joël Guin présidait la séance, évidemment, c'est sa fonction, c'est le vice-président aux finances, Xavier Belleville qui a fait un « solo » puisque sur 69 délibérations à l'ordre du jour, une soixantaine étaient de son ressort.

A commencer par le Contrat avec la Région Sud « Nos territoires d'abord 2023 - 2027 » qui promet « une politique plus ambitieuse pour porter les objectifs du Plan Climat - Gardons une COP d'avance » chère au Président Renaud Muselier ainsi que le « Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité Territoriale » (STRADDET). Sur un montant global de 130M€, plus de 20M€ seront dévolus à la gestion des déchets 850 000€, 2,5M€ pour les énergies renouvelables, notamment des panneaux photovoltaïques sur la commune de Vedène (250 000€), plus de 10M€ pour la mobilité, dont 8M€ pour la phase 2 du Tramway, 2, 125M€ pour les infrastructures cyclables, 2, 784M€ pour la maîtrise d'énergie des bâtiments publics (915 000 pour la rénovation du siège Grand Avignon incluant Créativa, pour la construction d'un pôle multi-activités à Caumont (225 000€) et 1,2M€ pour la réhabilitation de 3 résidences de logements sociaux de Grand Delta Habitat. Sont également prévus : 3, 454M€ pour requalifier les zones d'activités économiques, du MIN d'Avignon, des espaces publics du coeur d'Avignon et 877 000€ pour rénover le Jardin du Rocher des Doms.

Pour les 7 communes gardoises du Grand Avignon (Les Angles, Pujaut, Rochefort-du-Grand, Roquemaure, Sauveterre, Saze et Villeneuve-les-Avignon), c'est la Région Occitanie qui met la main à la poche avec son « Pacte vert » et son « Pacte pour le Gard » (2022-2028). Il s'agit de financer des études préliminaires et

Ecrit par le 3 juillet 2024

la réalisation de 2 pôles d'échanges multimodaux, à Roquemaure et Villeneuve-les-Avignon pour 54 364€.

Le Grand Avignon touche aussi des aides du FEDER (Fonds européen de développement régional - Europe) à travers la Région Sud, « pour aider les quartiers urbains dégradés » (150 000€ à raison de 25 000€ par an entre 2022 et 2027), et à travers la Région Occitanie, là aussi « pour promouvoir le rééquilibrage territorial en réduisant les disparités ».

Délibération n° 9, le compte de gestion de l'exercice 2022, avec une longue intervention-explication de Xavier Belleville. « C'est la partie la plus fastidieuse de ce Conseil Communautaire, je vais essayer de la rendre intéressante. D'abord le compte est bon, la gestion est saine malgré le contexte - crise sanitaire, inflation, explosion du coût de l'énergie, augmentation des taux, conflit en Ukraine - nous avons tenu le choc, les grands équilibres financiers ont été maintenus ».

Suit un power-point sur ce compte administratif avec d'abord les recettes : 366M€, en augmentation de + 4,1% alors qu'en 2019-2021 (COVID), elle n'était que de 1,1%. Côté dépenses : 343M€. Ce qui contribue à un désendettement de 23M€ avec un auto-financement brut qui se maintient à plus de 39M€.

Ecrit par le 3 juillet 2024



Les élus communautaires lors de la séance plénière du lundi 26 juin 2023.

Au-delà des chiffres, ces investissements permettent d'équiper les 16 communes du Grand Avignon et de réussir la transition écologique. Exemples de projets majeurs structurants (à hauteur 13M€), avec la construction des parkings-relais de St-Chamand et Agroparc (5M€), la baisse des tarifs du réseau de transports en commun Orizo (700 000€), l'achat de nouveaux bus et de Baladines électriques (5M€), le réaménagement de la Gare multimodale d'Avignon, la création de pistes cyclables aux Angles, au Pontet, à Morières, Avignon, Pujaut et Villeneuve. A propos de transports en commun, une fois de plus, Jean-Pierre Cervantes a enfourché son cheval de bataille, son credo de la gratuité. Notamment pour les scolaires. « Ce n'est pas parce que nous avons de la trésorerie que nous pouvons jouer aux vases communicants et passer d'une ligne budgétaire à l'autre, ce n'est pas si simple » a répondu le vice-président en charge des finances.

Autres aménagements prévus, une unité de méthanisation à la station d'épuration de Courtine (8,2M€), la modernisation des déchetteries d'Avignon et de Velleron, l'extension de consignes de tri pour valoriser

Ecrit par le 3 juillet 2024

l'ensemble des emballages en plastique et papier. Sont prévues également des installations d'aires de compostage collectif dans chaque commune du Grand Avignon (4,6M€), l'extension des réseaux d'eau, d'assainissement et du pluvial (6,9M€) et la restauration des berges du Mourgon à Caumont et de la roubine de Cassagne au Pontet.

La liste s'allonge avec la réalisation de l'aire d'accueil de grand passage pour les gens du voyage à Avignon sud. « Entre le TGV, l'autoroute et l'aéroport, on ne peut pas dire qu'il s'agisse d'une aire d'accueil de qualité. Elle ne répond pas vraiment aux critères de sécurité, d'environnement et d'humanisme » regrette Mouloud Rezouali. L' élu en charge des finances acquiesce : « C'est mieux que rien mais ne ne peut pas s'en satisfaire, nous devons faire évoluer la situation ». Xavier Belleville continue avec l'extension de la pépinière d'entreprises Créativa (600 000€), l'adoption du PAT (Programme alimentaire territorial) pour 2,5M€ et enfin les subventions pour la culture (1,8M€).

Il a été question de l'opéra du Grand Avignon rénové pour une mise aux normes de l'accueil des personnes à mobilité réduite, du système électrique et de l'éclairage, de la climatisation, des loges, des fauteuils (puisque le public a grandi depuis 1847, date de son inauguration). « A mes yeux, c'est un service public de la culture » a dit Xavier Belleville, « D'où notre investissement important pour ce chantier qui a duré 4 ans et qui a coûté 26M€. Mais certains s'interrogent sur la programmation, heureusement, les recettes remontent, nous devons absolument retrouver un équilibre financier, nous sommes vigilants ». D'aucuns ont regretté qu'il attire trop peu d'habitants du Grand Avignon et beaucoup de spectateurs extérieurs au Vaucluse ». Réponse de l' élu « Je ne vais quand même pas demander un passeport à l'entrée ».

Avant de passer au vote, David Fournier a regretté le désengagement de l'Etat « Les dotations baissent alors que l'inflation explose, il faudrait qu'il y ait une péréquation entre les communes pauvres et les communes riches, que tous les habitants aient droit aux mêmes services, aux mêmes aides ». « Hélas, on ne peut pas tout attendre de l'Etat » a conclu Xavier Belleville. La délibération a été votée à l'unanimité des 73 conseillers. Prochain session plénière : le 25 septembre.

Andrée Brunetti

Grand Avignon : le tram a transporté plus de 5 millions de passagers en 3 ans

Ecrit par le 3 juillet 2024



Hier, le 19 octobre, le tram du réseau [Orizo](#) du Grand Avignon a fêté ses trois ans. Durant ces trois années, ce sont plus de 5 millions de passagers qui ont pris ce mode de transport, notamment depuis les arrêts Gare centre et St Chamand, qui sont les stations les plus fréquentées. Au terme de [sa première année de mise en service](#), le tramway avait séduit 1 200 000 voyageurs.

Avec désormais près de 10 000 voyageurs par jour, le tram représente la ligne la plus fréquentée du réseau Orizo qui compte de plus en plus d'abonnés, notamment grâce à [la baisse des tarifs de ses abonnements](#). D'ailleurs, 7 sur 10 de ses voyageurs détiennent un abonnement, et 53% d'entre eux ont moins de 26 ans. Avec ses 5,2 km de tracés, ses 10 stations, et ses 60 conducteurs, le tram séduit de plus en plus. [Sa seconde phase](#), qui ajoutera 3,2 km et 6 stations reliant le parking de l'île Piot au quartier Saint-Lazare, devrait être en place d'ici 2025.

V.A.

Ecrit par le 3 juillet 2024

Pollution du Grand Avignon : bus et tram gratuits, activation des contrôles des vignettes Crit'Air



HOCQUEL A - VPA

En raison du pic de pollution d'ozone dû aux fortes chaleurs sur Avignon le réseau de transport [Orizo](#) du Grand Avignon sera totalement gratuit (bus et tramway) sur l'ensemble de l'agglomération. La mesure est valable pour les journées de vendredi 17 juin et samedi 18 juin.

Par ailleurs, l'entrée en vigueur de la circulation différenciée dans le bassin de vie d'Avignon sera également effective dès demain 6h du matin jusqu'à 20h. Idem pour la journée de samedi. Pour circuler [les véhicules devront être équipés d'une vignette Crit'Air inférieure ou égale au niveau 3](#) (voir détail en lien en fin d'article pour les véhicules légers et les poids lourds).

Ecrit par le 3 juillet 2024

Afin de faire respecter cette circulation différenciée, mise en place pour la première fois, [des contrôles pourront être effectués par les forces de l'ordre](#). Se déplacer dans le périmètre avec un véhicule non autorisé ou sans vignette sera passible d'une amende comprise entre 68€ à 135€. Cependant, pour cette 'première' les contrôles auront seulement un objectif pédagogique et de sensibilisation, sans verbalisation.

Crit'Air

Véhicules légers



Poids lourds



Les mesures complémentaires

En complément des renforcements de contrôles de la procédure d'information et de recommandation et des dispositions du niveau 1 d'alerte, le préfet de Vaucluse a décidé la mise en œuvre des mesures d'urgence suivantes :

- instauration de la circulation différenciée sur le territoire de la communauté d'agglomération Grand Avignon et des communes de Barbentane, Châteaurenard, Noves et Rognonas pour les journées de demain, vendredi 17, et samedi 18 juin 2022 de 6h à 20h;
- mise en oeuvre des prescriptions particulières de niveau 2 prévues dans les autorisations d'exploitation des ICPE ;
- réduction de l'activité sur les chantiers générateurs de poussières et recourir à des

Ecrit par le 3 juillet 2024

mesures compensatoires (arrosage...);

- modification du format des épreuves de sports mécaniques (terre, mer, air) en réduisant les temps d'entraînement et d'essais ;
- report des travaux du sol ;
- report des procédés d'épandage émetteurs d'ammoniac ;
- recours à des enfouissements rapides des effluents.

pour aider à améliorer la qualité de l'air :

- limitez vos déplacements privés et professionnels, ainsi que l'usage de véhicules automobiles en privilégiant le covoiturage et les transports en commun ;
- privilégiez pour les trajets courts les modes de déplacements non polluants (marche à pied, vélo) ;
- différez, si vous le pouvez, vos déplacements.

pour toute information complémentaire sur :

- l'évolution du pic de pollution : <https://www.atmosud.org>
- les recommandations sanitaires et comportementales : <https://www.ars.sante.fr>

[Découvrez ici tous les détails sur l'utilisation de la vignette Crit'Air et la mise en place de la circulation différenciée sur l'ensemble du bassin d'Avignon](#)

Grand Avignon, Joël Guin dévoile les dates des travaux des ponts de l'Europe et Daladier

Ecrit par le 3 juillet 2024



Lors du dernier Conseil communautaire du Grand Avignon, Joël Guin, président du Grand Avignon, a voulu apporter un éclairage quant aux dates de travaux qui se feront sur les deux ponts d'Avignon : le pont de l'Europe et le Pont Daladier.

Joël Guin, président du Grand Avignon a souligné que les travaux n'auraient pas lieu sur les deux ponts en même temps précisant que les travaux du Chron'hop (Ndlr : du pont de l'Europe au rond-point des Angles jusqu'au Leclerc) auront lieu de 2022 à 2025 et les travaux du Tram de 2023 à 2026 (Ndlr : sur le pont Daladier et les allées de l'Oulle). «J'ai demandé à ce que les Chron'hop ainsi que les parkings relais soient mis en service avant les travaux du tram», insiste le président de l'agglomération.

(© Grand Avignon)

Jean-Pierre Cervantès, conseiller municipal et communautaire EELV s'est alarmé expliquant : «Ce que vous me dites monsieur le président m'inquiète un peu. Vous dites que les Chron'hop doivent être mis en service avant les travaux du tram, mais cela pose problème car si l'on doit fermer le pont Daladier alors que le pont de l'Europe présente déjà des voies dévolues aux Chron'hop, c'est donc qu'il aura moins voies pour les voitures. Peut-être serait-il judicieux de faire les travaux nécessaires sur le Pont Daladier avant la mise en place des Chron'hop sur le pont de l'Europe afin de minimiser les problèmes de

Ecrit par le 3 juillet 2024

circulation.»

Ce à quoi **Joël Guin** a répondu : «Il ne faut pas se leurrer, il y aura des perturbations mais nous travaillons pour que ce soit le moins pénalisant possible.»

Jean-pierre Cervantès (© Grand Avignon)

Pascale Bories, maire LR de Villeneuve-lès-Avignon, conseillère communautaire, conseillère départementale du Gard et présidente du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) du bassin de vie d'Avignon, est intervenue sur les autorisations de programmes dont celui des transports en commun : «La précédente annexe de ces autorisations de programme a mis en évidence un risque de chantier simultané sur le Pont Daladier, le Pont de l'Europe, les voies, le tram, le Chron'hop et le parking relais des Angles. La mobilité sur les grands axes communautaires doit se réfléchir collectivement et dans l'intérêt de l'ensemble de nos populations.»

« Les maires gardois avaient écrit au Grand Avignon pour rappeler, suite à la présentation du projet, les possibles travaux simultanés réalisés par la commune d'Avignon sur les voies le long du Rhône, cela pouvant induire un embouteillage supplémentaire, poursuit le maire de la cité cardinalice. Il faut absolument procéder par phases, permettre aux communes extérieures de pouvoir disposer de transports en communs efficaces et optimum qui permettront, en effet, de réduire le nombre de véhicules sur les ponts, lors des chantiers. Le parking relais de "Grand Angles" devra être effectif, réalisé et en service préalablement à la réalisation des travaux du tram pour que le pont de l'Europe ne soit pas bloqué par les travaux du Pont Daladier. Je m'abstiendrai, M. Le Président sur cette délibération (n°20) afin que nous clarifions, peut-être par un comité de pilotage ensemble, la planification de ces chantiers de manière à ce que nous puissions le valider préalablement au vote.»

Pascale Bories (© Grand Avignon)

David Fournier, adjoint au maire PS à Avignon, conseiller communautaire a expliqué « avoir préféré entendre cela lors du mandat précédent lorsque nous alertions sur les difficultés que pourraient vivre les Avignonnais, lors de la programmation des travaux de la 1^{re} ligne de tram. J'aurais souhaité que le prédécesseur de Mme Borie (Ndlr : Jean-Marc Roubaud, ancien maire de Villeneuve-lès-Avignon et président du Grand Avignon) agisse de même pour l'ensemble de la population avec une vision sur l'ensemble du territoire et pas seulement Gard-Vaucluse car nous ne sommes pas en compétition les uns avec les autres. Ce qui compte ? L'intérêt général. Ce que nous souhaitons ? Que sur toutes les voies d'aménagement, les travaux d'accompagnement autour du tram ne soient pas délaissés.»

David Fournier (© Grand Avignon)

Anne-Sophie Rigaud, conseillère municipale RN de la cité des papes, conseillère communautaire, conseillère régionale « Je rejoins Madame Bories sur les futurs travaux du Pont Daladier car même si nous sommes sur deux départements différents et deux régions bien distinctes nous partageons un même territoire et il est fort à craindre que les futurs travaux sur les Allées de l'Oulle fassent naître et même croître les embouteillages. Est-il prévu une enquête de circulation à l'échelle de

Ecrit par le 3 juillet 2024

l'agflo ? »

Anne-Sophie Rigaud (© Grand Avignon)

La délibération

La Délibération n°20 portait sur 'Finances, programme annuel d'investissement du grand Avignon, autorisations de programme et des crédits de paiement'. Au final, sur les 72 votants, 53 ont voté pour et 19 se sont abstenus (notamment tous les élus gardois sauf un).

MH, DP, LG

Voir les discussions et les votes sur la délibération n°20 du Conseil communautaire du Grand Avignon du 12 mars 2022

Grand Avignon : l'Etat va apporter 7,83M€ pour la 2e phase du tramway

Ecrit par le 3 juillet 2024



Jean Castex, premier ministre, vient d'annoncer les lauréats de l'appel à projets lancé en décembre dernier pour les transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux. Dans ce cadre, le Grand Avignon a obtenu une participation de l'Etat d'un montant de 7,83M€ pour la réalisation de la 2e tranche du tramway de la cité des papes. Cette ligne qui comprendrait 6 stations doit relier le parking de l'île Piot au quartier Saint-Lazare, devant l'université. La portion de 3,2km viendra compléter, d'ici 2025, les 5,2 km de la première ligne reliant la porte Saint-Roch au terminus de Saint-Chamand. Le coût de cette phase 2 est estimé à plus de 61M€.

2,15M€ pour la navette express avec Les Angles

Dans le même temps, le premier ministre a aussi annoncé que l'Etat va participer à hauteur de 2,15M€ à un autre projet de transport du Grand Avignon : celui de navette express entre Les Angles et Avignon. Cette liaison prévue d'ici 2024 entre le rond-point Grand Angles et le centre-ville via la RN 100, avec une voie au moins en site propre, comprend aussi la création d'un parking relais de 200 places ainsi que de nombreux aménagement de voirie (budget estimé à 17M€).

187 dossiers retenus pour se partager 900M€

En tout, avec les 2 projets du Grand Avignon, 187 dossiers ont été retenus au niveau national (dont 11 en Paca - voir carte ci-dessous) lors de ce 4^e appel à projets initialement doté d'une enveloppe de 450M€,

Ecrit par le 3 juillet 2024

puis réévalué à 900M€ dans le cadre du plan France relance 2020-2022.

« Le Premier ministre a souhaité que ce montant soit doublé afin de soutenir l'investissement des collectivités territoriales dans un secteur durement éprouvé par la pandémie, » explique le ministère chargé des transports. Pour être éligible, les projets retenus ne devaient pas avoir commencé les travaux à la date de lancement de l'appel à projets, et doivent les démarrer avant fin 2025.